



## Communiqué

---

25 mai 2021

### Synode d'été 2021 des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure

## Encourager les nouvelles formes de présence de l'Eglise

**Lors de la deuxième journée de la session d'été 2021 du Parlement de l'Eglise, la question des orientations à donner à l'Eglise ont été abordées dans le cadre d'une réponse à une interpellation à ce sujet. Parallèlement, le Synode a approuvé un nouveau crédit d'engagement pour «Metal Church», dont le caractère novateur a été unanimement reconnu.**

Le deuxième jour du Synode d'été a débuté par une interpellation intitulée «La stratégie d'avenir avant la stratégie financière». Les quatre signataires de l'interpellation abordaient la question en lien avec la stratégie financière présentée lors du Synode d'été 2020, et qui devrait permettre de réaliser une économie de 3 millions d'ici 2025. Dans ce contexte, les députées et députés à l'origine de l'interpellation ont exprimé leur souhait que les discussions et prises de position sur le fond ne soient pas perdues de vue. Ils avaient ainsi adressé au Conseil synodal une série de questions pour savoir à quelles tâches et à quels objectifs les ressources devraient être attribuées à l'avenir.

La présidente du Conseil synodal, Judith Pörksen Roder, a répondu de manière approfondie aux différentes questions. Elle a expliqué que le Conseil synodal était en principe d'avis que la stratégie financière était là pour appuyer la stratégie d'avenir en garantissant des liquidités et un financement propre. Elle a ajouté que des espaces de dialogues sont nécessaires et qu'il faut continuer à développer ce qui existe déjà. L'Eglise doit assumer ses responsabilités sociales et maintenir son ancrage au sein de la société. Par ailleurs, elle doit mettre l'accent sur les familles, les enfants, les adolescents et les jeunes adultes afin de ménager plus de place aux jeunes générations. Il s'agit en principe de trouver des réponses en dialoguant avec toutes les parties impliquées comme les paroisses, l'association pastorale, l'association des paroisses, mais également avec des spécialistes et le monde politique. Les signataires de l'interpellation se sont montrés très satisfaits des réponses du Conseil synodal. Le Synode a saisi l'occasion pour discuter brièvement de certains thèmes évoqués. Il en est ressorti que ceci ne pouvait être que le commencement d'un dialogue qui devrait se poursuivre en permanence.

### Soutien réitéré à « Metalchurch »

Grâce à des projets comme «Metal Church», les jeunes générations peuvent également trouver une place au sein de l'Eglise. En 2017, le Conseil synodal avait décidé dans le cadre d'un projet pilote de soutenir financièrement le mouvement interparoissial «Metal Church» à hauteur de 45'000 francs par année. Parallèlement, le Synode avait demandé la présentation d'un rapport lors du Synode d'été 2021. Cette demande a été satisfaite. Selon ce rapport, le montant accordé à la « Metal Church » n'a pas suffi pour répondre aux besoins croissants de ce projet. Diverses fondations ont donc été sollicitées afin d'obtenir du soutien, mais celles-ci ne promettaient que des contributions uniques.

Le rapport mentionne également la proposition d'un crédit d'engagement de 105'000 francs par an pour les années 2022 à 2025. Dans son programme de législature pour 2020-2023, le Conseil synodal souhaite expressément encourager l'existence de nouvelles formes ecclésiales et serait prêt à investir des fonds à cet effet. D'après le Conseil synodal, la «Metal Church» fait partie de ces nouvelles formes. Le crédit d'engagement (sollicité) est destiné à couvrir les salaires : 30% pour un poste de pasteur, 30% pour un poste à la diaconie et 15% pour un poste de secrétaire.

Un grand nombre de députées et députés ont exprimé tout le bien qu'ils pensaient de ce projet. L'Eglise doit également pouvoir s'inscrire dans ces mouvements dits « alternatifs ». Parallèlement, le Synode a reconnu que la « Metal Church » pourrait tout à fait s'accorder avec son programme de législature. Ce projet est aussi une opportunité pour s'adresser à d'autres groupes de personnes au moyen de structures peut-être moins « traditionnelles ». Le caractère interparoissial de ce projet a été relevé de même que son caractère novateur qui complète le travail effectué par les paroisses. Au final, le soutien à ce projet et au crédit d'engagement a trouvé une large approbation.

#### **Par ailleurs, le Synode a:**

- approuvé la révision partielle du règlement concernant l'octroi de subsides de formation (règlement sur les subsides), prévoyant notamment une augmentation de la limite d'âge donnant à l'obtention d'un subside
- approuvé un crédit d'engagement destiné au remplacement de la centrale téléphonique du siège de l'Eglise (Maison de l'Eglise) qui a pris de l'âge
- pris connaissance de l'invitation à participer à un Synode de réflexion consacré au mariage pour tous le 16 octobre 2021)
- pris connaissance du message de salutations de David Leutwyler, délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses du canton de Berne.